# Fiche d'information sur l'examen routier des classes D et M

Registre des véhicules à moteur
P.O. Box 55889 • Boston, MA • 02205-5889

***Gagnez du temps, allez sur Mass.Gov/RMV pour une programmation automatisée !***

Consultez cette fiche et regardez les vidéos sur Mass.Gov/RoadTest avant de passer votre examen pratique.

## A. Paiement en ligne des frais d'examen routier/de permis et obligation d'annulation dans les 72 heures

Les frais d'examen routier et de permis de classe D et M peuvent être payés en ligne en visitant la section Frais de Mass.Gov/RoadTest. Payez en ligne et évitez de vous déplacer au centre de service.

Prévenez au moins 72 heures à l'avance d'une annulation ou de la nécessité de reporter le rendez-vous. Si vous devez annuler ou reporter votre rendez-vous avec un préavis de moins de 72 heures, vous devrez payer les frais d'examen routier pour le rendez-vous annulé/reporté, ainsi que les frais d'examen routier pour le nouveau rendez-vous fixé.

## B. Exigences pour les candidats

Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes pour passer un examen routier de classe D ou M :

- ❒ Arrivez au moins 15 minutes à l'avance avec votre parrain à l'emplacement RMV.
- ❒ Ayez votre permis d'apprenti valide sur vous. Votre permis officiel papier doit être lisible, sinon un duplicata du permis sera exigé.
- ❒ Ayez sur vous votre demande d'examen routier dûment remplie. Vous pouvez la télécharger et l'imprimer sur Mass.Gov/RoadTest
  - Si vous avez répondu **Oui** aux questions 1 ou 2 de la section Questions obligatoires de la demande d'examen routier, la demande doit être approuvée par un employé autorisé du RMV avant l'examen routier.
  - Si vous avez moins de 18 ans, la demande doit être signée par un parent, un tuteur, une division de tuteur d'enfant ou un directeur d'internat. Si la personne qui signe la demande **N'EST PAS** un parent, elle doit présenter les documents papiers appropriés au moment de l'examen pratique pour prouver qu'elle est habilitée à signer.
- ❒ Les demandeurs de la classe D doivent être accompagnés d'un parrain qui :
  - Est âgé d'au moins 21 ans.
  - A un permis de conduire américain valide, délivré par son État ou territoire d'origine, avec au moins un an d'expérience de conduite. Le permis physique doit être présenté à l'examinateur ; une image électronique du permis n'est pas acceptable. Une personne possédant un permis étranger, non américain, ne peut pas faire office de parrain.
- ❒ Les candidats à un permis de classe M doivent être âgés d'au moins 18 ans. Si vous avez moins de 18 ans, vous ne pouvez pas passer l'examen pratique de la classe M du RMV et vous devez suivre avec succès un cours de conduite de base du Programme d'éducation des conducteurs du Massachusetts (MREP) pour obtenir un permis de la classe M. Les candidats à l'examen routier pour motocyclettes **N'ONT PAS** besoin d'un parrain.
- ❒ Soyez au courant de toutes les exigences au verso de cette fiche de renseignements et des raisons pour lesquelles le RMV peut rejeter votre véhicule, rejeter votre demande ou annuler votre examen routier avant qu'il ne commence.
- ❒ Rappelez-vous que seuls le demandeur et le parrain peuvent se trouver dans le véhicule pendant l'examen ; des exceptions sont faites pour les interprètes linguistiques et les animaux d'assistance entraînés. Les enfants ne peuvent pas être accompagnés pendant l'examen.
- ❒ L'utilisation de protections faciales est fortement encouragée, mais pas obligatoire, pour tous les occupants du véhicule pendant l'essai routier.
- ❒ Connaissez vos signaux manuels, utilisés pour indiquer les virages et les arrêts. Il vous sera demandé de faire la démonstration de ces signaux de sécurité au début de votre examen.

**(Continuez à lire le verso de cette fiche d'information pour vous assurer de quitter le parking)**

## C. Exigences pour les véhicules

**Les véhicules utilisés pour un examen routier de classe D ou M doivent répondre aux exigences suivantes et seront inspectés avant votre examen. Cela comprend les véhicules équipés d'un dispositif d'anti-démarrage et les véhicules dotés d'un équipement adapté pour un test de compétence.**

- ❒ Être en bon état de fonctionnement et pouvoir passer un contrôle de sécurité.
- ❒ Avoir une immatriculation valide et une vignette d'inspection à jour.
- ❒ Avoir un siège adéquat à côté du conducteur à l'usage de l'examinateur et disposer d'un siège arrière derrière le conducteur pour le parrain.
- ❒ Être conçu pour permettre à l'examinateur d'effectuer un arrêt d'urgence en utilisant le frein à main. Si ce n'est pas le cas, le véhicule **NE PEUT PAS** être utilisé pour l'examen routier, vous ne serez pas facturé pour l'examen routier.
  - Tout véhicule dont la console centrale n'est pas équipée d'un frein de stationnement faisant partie de la console **NE PEUT PAS** être utilisé.
  - Tout véhicule qui ne permet pas à l'examinateur d'accéder librement au frein de stationnement **NE PEUT PAS** être utilisé.

## D. Véhicules immatriculés hors de l'État

- ❒ Apportez une preuve d'assurance sous la forme d'une police spécifiant les limites de couverture. La couverture d'assurance **DOIT** être égale aux exigences minimales du Massachusetts, soit une couverture de 25 000 $/50 000 $ pour les dommages corporels et de 30 000 $ pour les dommages matériels pour l'utilisation de ce véhicule dans l'État du Massachusetts.

## E. Véhicules de location

- ❒ Avoir le contrat de location et une autorisation écrite sur le papier à en-tête de la société de location avec la signature d'un représentant autorisé et le titre autorisant l'utilisation du véhicule pour l'examen de la conduite.

## F. Examens de conduite annulés et rejetés

Les examens de conduite peuvent être annulés en raison de conditions météorologiques, routières ou autres, par exemple :

- L'état d'urgence a été déclaré dans la région où votre examen de conduite est prévu. En cas de mauvais temps, visitez le site Mass.Gov/RMV ou X.com/MassRMV pour obtenir des mises à jour sur le service avant de vous rendre sur le lieu de votre examen de conduite.

L'examinateur de l'examen pratique peut rejeter ou annuler votre examen pratique pour des raisons de sécurité ou dans les cas où l'examinateur de l'examen pratique :

- Indique que le demandeur et/ou le parrain présente des signes d'affaiblissement des facultés par l'alcool ou les drogues.
- Identifie une odeur de cannabis ou d'alcool émanant du candidat et/ou du parrain ; y compris de leurs vêtements ou de l'intérieur du véhicule qui sera utilisé pour l'examen de la conduite.
- Observe que des enfants mineurs, y compris des bébés dans des sièges auto, ou des animaux, autres que des animaux d'assistance entraînés définis par le titre II de la Loi sur les Américains handicapés (ADA), sont présents et ne peuvent être laissés sans surveillance au centre de service pendant l'examen de la conduite.

**Vous êtes responsable des frais d'examen de conduite pour chaque échec, rejet, annulation de moins de 72 heures ou absence. La reprogrammation est de la responsabilité du candidat.**

## G. Attente d'un comportement éthique et professionnel

Les actes ou tentatives du candidat, du parrain, de l'école de conduite ou de tout autre individu associé au candidat pour influencer le résultat d'un examen pratique en offrant de l'argent, des cadeaux, des pots-de-vin ou d'autres biens tangibles sont interdits par la loi du Massachusetts.

Les menaces, la violence physique et la violence verbale à l'égard de l'examinateur de l'examen de la conduite par toute partie impliquée dans l'examen de la conduite ne seront pas tolérées et le RMV peut retarder la possibilité pour le candidat de fixer un autre examen de la conduite.

***Le registraire se réserve le droit d'annuler et de rappeler tout permis s'il est déterminé ultérieurement que le titulaire du permis n'a pas satisfait aux exigences légales minimales de l'examen de la conduite.***